



**Communiqué de presse de l'UNHCR (agence des Nations Unies pour les réfugiés)**

## **L'UNHCR se réjouit de la réinstallation de réfugiés irakiens en Belgique**

*Bruxelles, le 31 août 2009* - 36 réfugiés irakiens en provenance de Syrie et de Jordanie arriveront à Bruxelles ce 2 septembre, après avoir été admis à être réinstallés en Belgique. Même si la Belgique ne dispose pas de programme de réinstallation, elle a toutefois réinstallé des réfugiés depuis les années '50 jusqu'au milieu des années '90, comme à la suite de l'insurrection en Hongrie en 1956 ou pour venir en aide aux « boat people » vietnamiens. La décision de reprendre la réinstallation a été prise par le Gouvernement fédéral au début de cette année, suite à une conclusion du Conseil de l'Union Européenne (UE) du 27 novembre 2008, qui encourageait à la réinstallation de 10.000 réfugiés irakiens dans les Etats Membres de l'UE en 2009.

La situation en Irak est considérée comme l'une des plus graves crises humanitaires dans le monde. Elle a généré quelques deux millions de réfugiés, dont la majorité est accueillie dans les pays du Moyen Orient, comme la Syrie et la Jordanie.

L'opération d'aujourd'hui vise à réinstaller prioritairement des réfugiés irakiens particulièrement vulnérables, ayant besoin de soins médicaux urgents, ayant été traumatisés ou torturés, appartenant à des minorités religieuses, ou encore des femmes seules en charge de famille. La Belgique réinstallera par ailleurs 11 réfugiés palestiniens d'Irak. Ces Palestiniens sont piégés depuis des années dans des camps situés dans le désert près de la frontière irako syrienne, où ils vivent dans des conditions précaires.

L'agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) se réjouit du fait que la Belgique recommence la réinstallation de réfugiés, qui est un élément crucial et complémentaire du système de protection internationale. « *Pour de nombreux réfugiés, c'est vraiment l'occasion de recommencer leur vie dans un pays tiers. La réinstallation est une solution durable et vitale pour beaucoup de réfugiés de par le monde* », déclare Wilbert van Hövell, Délégué Régional de l'UNHCR à Bruxelles. « *En accueillant ces réfugiés d'Irak, la Belgique exprime sa solidarité internationale et prend sa part de responsabilité à l'égard des pays du Moyen-Orient, où la plupart des réfugiés irakiens ont trouvé refuge* ».

Représentation Régionale de l'UNHCR  
rue Van Eyck 11b  
B-1050 Bruxelles  
Belgique

Tél: (32 2) 627 17 39  
[www.unhcr.org](http://www.unhcr.org)



.../...

La réinstallation est en outre une partie intégrante et importante de la dimension dite externe de la politique d'asile de l'UE. Ces dernières années, le nombre de pays européens qui réinstallent des réfugiés est passé de huit à douze. En effet, les pays qui ont traditionnellement un programme de réinstallation (Danemark, Finlande, Grande-Bretagne, Irlande, Islande, Norvège, Pays-bas et Suède) ont été rejoints en 2007-2008 par la France, le Portugal, la Roumanie et la République Tchèque. D'autres pays, comme l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, et le Luxembourg, se sont engagés à réinstaller exclusivement des réfugiés d'Irak.

Au niveau mondial, en 2008, l'UNHCR a proposé plus de 121.000 réfugiés à être réinstallés dans des pays tiers. Il s'agit du nombre le plus élevé de ces 15 dernières années. L'an dernier, 65.548 réfugiés identifiés par l'UNHCR ont pu être réinstallés dans 26 pays différents (49.868 réfugiés ont été réinstallés en 2007). Les trois pays d'origine les plus importants sont l'Irak, le Myanmar et le Boutan.

Un écart subsiste toutefois entre le nombre de réfugiés à réinstaller et le nombre de places disponibles. En 2009, 560.000 réfugiés - soit 5 % de la population réfugiée dans le monde - sont considérés comme ayant besoin d'être réinstallés. « *A ce propos, l'accent doit être donné à l'extension du champ de la réinstallation. Nous espérons qu'à l'avenir, l'ensemble des Etats membres de l'Union contribuera* », conclut Wilbert van Hövell.

Pour de plus amples informations, merci de contacter:

Gilles Van Moortel: +32 (0)2 - 627.17.39 ou +32 (0)473-17.23.58

Vanessa Saenen: +32 (0)2 - 627.17.41 ou +32 (0)473-17.23.58

FIN